

gé le droit de se procurer des échantillons au moment où des chargements de grains étaient échantillonnés par les inspecteurs de l'Etat à Saskatoon? Ont-ils légalement ce droit? Je tiens de plus à faire remarquer au ministre que des wagons ont été dirigés sur Saskatoon et ouverts, quoiqu'ils aient été libellés pour passer à l'inspection à Winnipeg seulement.

M. L'ORATEUR: Réserve à titre d'avis de motion.

DISCUSSION DU DISCOURS DU TRONE

La Chambre passe à l'examen du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé à l'ouverture de la session.

M. R. W. GRAY (Lambton-Ouest) propose:

Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le remercier du gracieux discours qu'il a bien voulu faire aux Chambres.

Monsieur l'Orateur, sur le point de prendre la parole pour proposer une adresse en réponse ou discours du trône, qu'il me soit permis de rappeler à la députation qu'il y a un peu plus d'un an,—à l'ouverture de la session,—nous exprimions à Sa Majesté le Roi notre sincère espoir de voir sa santé s'améliorer et s'affermir. Ceux qui ont eu l'insigne avantage de l'entendre à l'ouverture de la conférence du désarmement naval ont pu se rendre compte que cet espoir s'est bien réalisé. En même temps, l'on avait la conviction bien ferme que le succès de cette conférence était assuré par la présence de celui qui partage les joies et les peines de son peuple, qui sait fort bien ce qu'est le fléau de la guerre avec tout son cortège de misère, et dont le message a d'autant plus touché les cœurs qu'il était exprimé en des termes plus sincères.

Avant de toucher à certains sujets dont fait mention le discours du trône, me serait-il permis, monsieur l'Orateur, de faire part au premier ministre (M. Mackenzie King) et à ses collègues de ma vive gratitude pour l'honneur fait aux électeurs de Lambton-Ouest par le choix de leur représentant pour proposer une adresse en réponse au discours du trône. Je prierais encore la députation de me pardonner si je m'enorgueilliss grandement d'avoir l'honneur de représenter une circonscription possédant un riche patrimoine de traditions libérales, une circonscription qui déjà a donné un premier ministre à la cause libérale du Canada, un sénateur et trois députés; circonscription dont la frontière occidentale se perd dans les eaux bleues du lac Huron et le cours limpide de la rivière Saint-Clair. La fumée de la plus vaste raffinerie de pétrole au Canada se mêle à celle des autres industries au-dessous de son chef-lieu, Sarnia.

[M. Evans.]

À l'est, au nord et au sud se déroule un immense champ de terres fertiles qu'aucune autre région agricole du Canada ne saurait surpasser.

Monsieur l'Orateur, ce nous est un grand sujet de contentement, cette mention faite dans le discours du trône, du maintien chez nous, en 1929, de l'ère de prospérité. Il est vrai que la récolte du blé n'a pas été aussi abondante qu'en 1928, mais des progrès ont été réalisés dans d'autres sphères et la conséquence a été que le rendement de notre industrie manufacturière s'est accru, et que jamais il n'y a eu si peu de chômage.

Comme il y avait lieu de s'y attendre, le rendement si considérable de notre industrie manufacturière et minière fut accompagné,—grâce à l'énergique administration du département du Commerce,—d'un accroissement du volume de nos exportations à l'étranger. Cet accroissement a été plus considérable en 1929 que jamais auparavant dans l'histoire du Canada.

Puisqu'il est question de tenir cette année, à Londres, une conférence impériale économique, puis-je ajouter que la politique libérale depuis 1897 a eu pour objet le développement du commerce au sein de l'empire. Pour démontrer comment cette politique a été poursuivie, on ne saurait mieux faire que de citer les statistiques de notre commerce interimpérial au cours des huit dernières années. Le chiffre de nos importations des dominions britanniques est passé de 150 millions de dollars à 275 millions; quant à la valeur de nos exportations, elle a passé de 347 millions de dollars à 539 millions, ce qui représente pour le Canada, au cours de cette période, une augmentation de 300 millions pour son commerce avec le reste de l'empire. Il faut attribuer une grande part du mérite de cet accroissement aux services énergiques et loyaux des agents du commerce canadien établis dans les divers pays de l'univers. Au cours de l'année, on a augmenté le nombre de ces commissaires du commerce, qui présentent occupent trente-six postes stratégiques sur la surface du globe. Et ces commissaires sont toutefois plus que des agents du commerce. Tout en travaillant à l'amélioration des relations économiques, ils s'appliquent aussi à promouvoir la bonne entente, entre le Canada et le pays où se déploie leur activité. Et tout comme les légations que le Gouvernement a établies ont amené une meilleure intelligence entre le Canada et les pays où elles se trouvent, de même les commissaires du commerce, dans une sphère plus limitée, ont réalisé les mêmes progrès.

Pour faire face à cet accroissement de notre commerce, surtout entre le Canada et les